

La cybercriminalité au 4^eme rang des principaux types de fraude

Internet

Posté par : JPilo

Publié le : 30/11/2011 13:00:00

La cybercriminalité est le type de fraude qui affiche la plus forte progression en 2011 : **23 %** des entreprises déclarent en avoir été victimes.

Les dispositifs de prévention et de contrôle des entreprises ont besoin d'être adaptés. Dans le monde, une entreprise sur quatre déclare qu'aucun dispositif de prévention et de protection des risques de cybercriminalité n'est mis en place.

Alors que le pourcentage d'actifs se maintient au-delà du seuil des 70%, la fraude comptable connaît une baisse notable.



Selon **Jean-Louis Di Giovanni**, associé, département Litiges et Investigations de PwC : « Il avait été noté en 2009 qu'il existait une forte pression pour atteindre les objectifs ce qui avait conduit à une forte augmentation de la fraude comptable, nous revenons aujourd'hui à une situation plus normale ».

Au-delà de pertes financières pouvant être parfois lourdes (1 entreprise sur 10 déclare des pertes supérieures à 5 millions de dollars), le moral des employés est le premier dommage collatéral de la fraude.

Le portrait type du fraudeur : un homme entre 30 et 40 ans, niveau master avec 3 à 5 ans d'ancienneté dans l'entreprise

Les cadres sont les principaux auteurs des fraudes commises au niveau mondial (41%) suivis de très près par les employés (39% dans le monde). En France, comme en Europe de l'Ouest, le profil du fraudeur est plus senior, en âge et en ancienneté.

Portrait robot du fraudeur

Les risques qu'il encourt en cas de fraude sont importants. Dans 77% des cas, les fraudeurs sont licenciés (76% en France). Dans 62% des cas, ce licenciement s'accompagne d'une plainte.

Définitions des différents types de fraudes

La fraude : acte intentionnel réalisé par un salarié (fraude interne) ou un tiers (fraude externe) de manière à retirer généralement un avantage financier selon un procédé illicite.

Détournement d'actifs : transfert illégal d'un bien du patrimoine de l'entreprise à celui d'un salarié, tiers ou d'une autre entreprise.

Fraude comptable: manipulation intentionnelle des comptes dans le but d'en donner une image plus flatteuse. Ne procure pas nécessairement au fraudeur un gain financier personnel.

Corruption : acte d'offrir, donner, recevoir ou solliciter quelque chose de valeur pour influencer une décision ou obtenir un avantage financier.